



VOTRE ATTESTATION

Attestation d'assurance Responsabilité Civile
" Groupements sportifs "

La société **AXA France IARD**, dont le siège est situé **26, rue Drouot - 75009 PARIS** atteste que l'assuré

**ASSOC DES COUREURS DE FOND DU
CHU AMIENS PICARDIE
MR PRANGERE JAMES
31 RUE VATABLE
80090 AMIENS**

a souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile n° **0000003066322904**, conformément à l'article 37 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 modifiée et du décret pris pour son application.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie et est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. Elle ne peut en aucun cas engager l'assureur au delà des termes et limites du contrat d'assurance sus-mentionné. Elle est valable pour la période du **13 mars 2008** au **1er avril 2009**.

Fait à Paris le 22 mars 2008.

Pour l'assureur

Le Directeur Général Délégué

Réf. 595000 08 2003

AO A02TJJ6G03227